

Annexe 3-A

Fiche d'information à destination des familles pour les traitements s'appuyant sur le contrôle d'accès et de vidéosurveillance

Nom de l'établissement : **LYCEE PROFESSIONNEL GUSTAVE EIFFEL**

Adresse : **10 Avenue Ferdinand Gaillard
69530 BRIGNAIS**

Le conseil d'administration du lycée du 21/09/2017 a approuvé l'utilisation d'un dispositif de contrôle d'accès et/ou de vidéosurveillance.

Responsable de traitement	Pour les lycées, le responsable de traitement est le chef d'établissement.
Finalités du traitement	Des caméras sont installées à l'intérieur de notre établissement à des fins de sécurité des biens et des personnes notamment pour la lutte contre les violences entre élèves, les dégradations sur les portes ou murs, les vols, etc.). Des caméras permettent également de filmer l'extérieur de l'établissement afin de renforcer la sécurité de ses abords. SECURITE PUBLIQUE - VIGIPIRATE
	Un système de contrôle d'accès est mis en place. Badge d'accès avec la carte PASS'REGION de l'élève.
Base juridique du traitement	Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable de traitement
Catégories de données collectées	Images - Toutes les personnes circulant dans l'établissement (élèves, personnel de l'école et visiteurs éventuels) sont susceptibles d'être filmées.
Personnes concernées	Portillon et portails d'accès sécurisés par carte PASS'Région pour les élèves (Nom, prénom, date et heure d'entrée/sortie, etc.)
Destinataires des données	Les images enregistrées par les caméras ou les données collectées par le dispositif de contrôle d'accès peuvent être visualisées par le directeur de l'école, le maire de la commune, les forces de l'ordre et les personnels de la société en charge de la maintenance du matériel, à cette seule fin. PERSONNEL DE DIRECTION
Durée de conservation des données	Les images sont supprimées un mois après leur enregistrement. En cas d'incident lié à la sécurité des personnes et des biens, ces images peuvent néanmoins être conservées sur un autre support accessible aux seules personnes habilitées dans ce cadre et ce, le temps du règlement des procédures liées à cet incident.
	15 jours sur disque dur
Droits des personnes concernées	Conformément au règlement général sur la protection des données et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un ensemble de droits sur vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez <i>contacter directement le secrétariat du Proviseur</i> Vous pouvez exercer auprès du Responsable de traitement ou contacter le délégué à la protection des données de l'académie. En cas de litige, vous pouvez également saisir la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).